

## **SÉANCE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2015**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 2 novembre 2015 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Vincent Mainville, Yves Germain, Jean-Pierre Allard, Marcel Dubé et Jérôme St-Louis.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2015-11-01  
Ordre du  
jour

#### **1. ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015
- 3) Adoption du registre des chèques au 31 octobre 2015
- 4) Rapport de la mairesse – Situation financière au 31 octobre 2015
- 5) Entente supra-locale – Ville de Mont-Laurier
- 6) Entente intermunicipale avec la MRC Antoine-Labelle–Gestion des cours d'eau
- 7) Édifice Jean-Duval - Contrat
- 8) Chemin de la Sylve – Entretien hivernal du chemin
- 9) Chemin de la Sylve – Ajout au contrat d'entretien hivernal des chemins
- 10) Contrat - Collecte des ordures, recyclables objets lourds
- 11) Contrat - Déneigement de l'Édifice St-Hugues, Boisé Joseph-B.-B.-Gauthier et Parc Georges-Painchaud
- 12) Informations et correspondances
  - a) Réforme cadastrale
  - b) Fête de Noël et activités
  - c) Patinoire : Activités 2016  
Achats de balais et de casques
- 13) Période de questions
- 14) Levée de la séance

Adoptée

2015-11-02

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 OCTOBRE**

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 octobre 2015 soit approuvé tel que rédigé et corrigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2015-11-03

#### **3. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES AU 31 OCTOBRE 2015**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Yves Germain  
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques du mois d'octobre 2015 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1500504 à C1500535, totalisant 108 290.78\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2015;
- le registre des chèques salaires, portant les numéros P1500304 à P1500310 (élus), totalisant 3 461.08\$ et les numéros P1500300 à P1500303 et P1500311 à P1500323 (employés) totalisant 6 499.24\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2015.

Adoptée

2015-11-04

#### 4. RAPPORT DE LA MAIRESSE – SITUATION FINANCIÈRE AU 31 OCTOBRE 2015

REVENUS:	2014	2015
Taxes foncières	572 020 \$	597 170 \$
Ordures	90 400 \$	83 970 \$
Revenus locaux	24 152 \$	40 900 \$
Subvention chemin d'hiver	96 367 \$	96 370 \$
Subvention TECQ		136 000 \$
Autres subventions	50 300 \$	74 585 \$
<b>TOTAL</b>	<b>833 239 \$</b>	<b>1 028 995 \$</b>
DÉBOURSÉS		
Administration	272 958 \$	292 170 \$
Sécurité publique	96 350 \$	95 960 \$
Transport routier	207 913 \$	232 720 \$
Hygiène du milieu	55 573 \$	62 150 \$
Loisirs et culture	74 544 \$	67 360 \$
Urbanisme	18 410 \$	18 500 \$
Immobilisations et affectations	48 000 \$	133 750 \$
Frais de financement	5 779 \$	4 670 \$
<b>TOTAL</b>	<b>779 527 \$</b>	<b>907 280 \$</b>

#### TRANSPORT

Subvention du Député Sylvain Pagé dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier du ministère des Transports du Québec : 15 000\$ - Amélioration des chemins Baumann, Rang 5&6 et de la Vieille Route 11.

Cette année, le MTQ a installé des "*Panneaux radars pédagogiques*" et réalisé des travaux d'asphaltage aux entrées nord et sud de la Municipalité. À l'intérieur du périmètre urbain, des travaux d'asphaltage et des infrastructures d'îlots ralentisseurs seront réalisés tel que prévu en 2016.

Dans le cadre du programme TECQ des travaux d'asphaltage de ± 20 000\$ ont été réalisés sur les chemins de la Presqu'île, Tour du Lac, Fondateurs et Baumann en 2015.

#### LOISIRS

La patinoire a été rafraîchie encore cette année pour assurer un meilleur service aux usagers. Durant l'hiver, tous les jeudis dimanches, des parties de hockey balle et de ballon-balai ont lieu.

La salle de l'Édifice Jean-Duval sera ouverte à la population pour ceux et celles qui voudront profiter de la patinoire. De plus, un jeu de Wii et une table de ping-pong sont à la disposition des utilisateurs.

Sur le terrain de l'Édifice St-Hugues, un jeu de pétanque a été réalisé et l'aménagement de l'éclairage extérieur a été amélioré à cet effet. Nous prévoyons un rajout d'éclairage pour mieux desservir les utilisateurs.

En plus de participer au financement de certaines activités, la Municipalité met à la disposition des organismes les employés municipaux pour la préparation et le nettoyage des sites lors des différents événements durant l'année

#### CULTURE

La bibliothèque est un joyau et les employés y sont pour beaucoup. Merci à Raymonde Painchaud, Sébastien Ringuette, Mireille Decelles et Michel Patenaude.

Cette année au Festival Classique le flamenco a enflammé l'auditoire. La Municipalité s'est engagée pour les deux prochaines années à produire d'autres concerts pour assurer la pérennité de ce festival nomade et unique.

Nous avons pu profiter de la Chorale Harmonie de Rivière-Rouge qui nous a enchantés par sa diversité lors de son passage.

La troupe de théâtre du Club Fadoq Entr'Aînés de Rivière-Rouge s'est produite avec sa pièce "*Pâté de campagne*".

En octobre dernier Guy Loyer, accordéoniste émérite et ancien résident de Lac-Saguay est venu nous offrir un spectacle des plus prisé. Bientôt, la troupe Montserrat viendra nous visiter afin de nous présenter "*Les fantaisies de Tchekhov*".

Le conseil entend bien soutenir toutes activités à saveur culturelle au cours de l'année qui vient.

### **ÉDIFICE**

Dans le cadre du programme TECQ, au cours des prochaines semaines, des travaux auront lieu dans la salle de l'Édifice Jean-Duval permettant à celle-ci de bénéficier d'une cure de rajeunissement. Il ne faut pas oublier les travaux qui ont été réalisés à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Édifice St-Hugues en y insérant un ascenseur et une rampe pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

### **POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS**

La Municipalité ayant adopté sa "*Politique de la famille et des aînés*" recevra bientôt son accréditation officielle MADA (municipalité amie des aînés). Les documents relatifs à la "*Politique de la famille et des aînés*" sont disponibles au bureau municipal.

### **ENVIRONNEMENT**

Afin de faire respecter la réglementation sur la revitalisation des rives, des visites ont été effectuées sur les lacs Allard et Saguay. La direction municipale avait, au préalable, fait parvenir à chaque riverain une lettre les informant que cette visite aurait lieu en juillet. Les visites se sont effectuées avec le directeur général, Richard Gagnon, un représentant de l'organisme Cobali et le président du comité consultatif en environnement, Gaston Lachance. Un rapport a été déposé aux élus les informant que les riverains, à quelques exceptions près, respectaient la réglementation. Les correctifs ont été apportés afin que les riverains fautifs respectent la réglementation.

Concernant la vidange de fosse septique, des lettres ont été acheminées aux contribuables ayant une fosse septique dans le but de les informer que la vidange de leur fosse septique devait être effectuée à la date d'anniversaire de la dernière vidange.

Merci aux citoyens pour leur collaboration et leur diligence afin de se conformer à la réglementation. Merci à nos collaborateurs du bureau municipal, Richard Gagnon et Nathalie Breton, qui ont su démontrer de la rigueur dans ces dossiers.

L'environnement, un dossier que le conseil considère important et qui demeure au cœur de nos préoccupations.

### **RÉNUMÉRATION POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX**

Mairesse	Rémunération: 9 350,00\$	Dépenses : 4 675,00\$
Conseillers	Rémunération: 3 116,00\$	Dépenses : 1 558,00\$

Des montants supplémentaires de 40,00\$ pour toute réunion de 4 heures sont prévus dès qu'un conseiller siège sur mandat afin de représenter la Municipalité.

**Liste des dépenses de plus de 10 000,00\$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000,00\$ et dont le total avec le même fournisseur dépasse 10 000,00\$.**

Ville de Rivière-Rouge	57 574,00 \$	Service des incendies
Ville de Rivière-Rouge	14 170,00 \$	Supra locaux
Les Entreprises S. Bélanger enr.	29 060,00 \$	Excavation, niveleuse et transport de concassé
MRC d'Antoine-Labelle	9 400,00 \$	Quote-Part - Fibre optique
Sécurité publique (Sûreté du Québec)	69 306,00 \$	Quote-Part
Les Pièces Bobby et Billy Rowan Inc.	84 000,00 \$	Déneigement chemins municipaux
Guilbault, Mayer, Millaire	11 650,00 \$	Vérificateurs
Les Services Sanitaire J.L.R. Cloutier	31 710,00 \$	Ordures ménagères et commerciales
RIDR	31 119,00 \$	Enfouissement et recyclable
Const. Renov. M. Pouliot	95 000,00 \$	Édifice St-Hugues - Aménagement ascenseur
Const. Renov. M. Pouliot	23 000,00 \$	Édifice St-Hugues - Rampe d'accès extérieur
Asphalte Wemindji Inc.	21 000,00 \$	Asphalte divers chemins (50% du coût réel)
Poulin Laurin, architectes	7 450,00 \$	Plans – Devis - Surveillance

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter pour dépôt le "Rapport de la mairesse – Situation financière au 31 octobre 2015.

Adoptée

2015-11-05

**5. ENTENTE SUPRA-LOCALE – VILLE DE MONT-LAURIER**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité :

De mandater la mairesse, Francine Asselin-Bélisle, mairesse et Richard Gagnon, directeur général pour signer les documents nécessaires à l'entente supra-locale.

Adoptée

2015-11-06

**6. ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC LA MRC ANTOINE-LABELLE – GESTION DES COURS D'EAU**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité :

De mandater la mairesse, Francine Asselin-Bélisle, mairesse et Richard Gagnon, directeur général pour signer les documents nécessaires à l'entente intermunicipale avec la MRC Antoine-Labelle relative à la gestion des cours d'eau.

Adoptée

2015-11-07

**7. ÉDIFICE JEAN-DUVAL - CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyée par le conseiller Marcel Dubé  
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder le contrat pour l'aménagement de la salle principale de l'Édifice Jean-Duval, projet #14024 à Construction Rénovation M. Pouliot Inc. pour un montant total de 57 334.53\$ (taxes incluses).

Adoptée

2015-11-08

**8. CHEMIN DE LA SYLVE – ENTRETIEN HIVERNAL**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Yves Germain  
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité procède à l'ouverture du chemin de la Sylve sur une longueur de 1.9km (virée – entrée de Claude Despaties) et ce, pour la saison hivernale 2015 – 2016.

Adoptée

2015-11-09

**9. CHEMIN DE LA SYLVE – AJOUT AU CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL DES CHEMINS**

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Et résolu à l'unanimité :

Que 1.9 km (chemin de la Sylve) soit ajouté au contrat d'entretien hivernal des chemins pour l'année 2015 – 2016 pour un total de 38.26 km.

Adoptée

2015-11-10

**10. CONTRAT - COLLECTE DES ORDURES, RECYCLABLES ET OBJETS LOURDS**

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle  
Appuyé par le conseiller Yves Germain  
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder le contrat concernant la collecte des ordures ménagères, le recyclable et les objets lourds à Services Sanitaires J.L.R. Cloutier Inc. pour l'année 2016, et ce, selon le contrat de service daté du 28 octobre 2015.

Adoptée

2015-11-11

**11. CONTRAT - DÉNEIGEMENT DE L'ÉDIFICE ST-HUGUES, BOISÉ JOSEPH-B.-B.-GAUTHIER ET PARC GEORGES-PAINCHAUD**

Considérant que deux entrepreneurs ont déposé des soumissions pour le contrat de déneigement 2015 – 2016 relatif au Boisé Joseph-B.-B.-Gauthier, l'Édifce St-Hugues et le Parc Georges-Painchaud :

**Les Déneigements Jean-Luc Cossette**

1325.00\$  
TPS: n/a  
TVQ: n/a  
1325.00\$

**J.P. Excavation Enr.**

1650.00\$  
TPS: 82.50\$  
TVQ: 164.59\$  
1897.09\$

Après vérification auprès des instances concernées relatif aux assurances responsabilités et de l'immatriculation des véhicules servant au déneigement, le plus bas soumissionnaire répondant aux exigences est *Les Déneigements Jean-Luc Cossette*.

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

Que le contrat de déneigement 2015 – 2016 pour le Boisé Joseph-B.-B.-Gauthier, l'Édifce St-Hugues et le Parc Georges-Painchaud soit accordé à la compagnie *Les Déneigements Jean-Luc Cossette* et que les travaux devront être exécuté avec un véhicule immatriculé conforme à son usage.

Adoptée

**12. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCES**

- a) **Réforme cadastrale**
- b) **Fête de Noël et activités**
- c) **Patinoire** : Activités 2016 : Hockey à pieds et ballon-balai débute en janvier  
Achats de balais et de casques

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2015-11-12

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 8h40.

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

**CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes des résolutions 2015-11-03.

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse